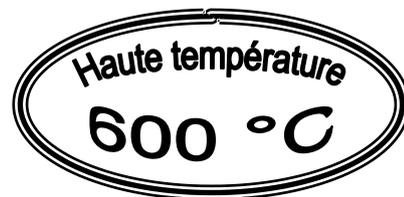


# LUBRI ALU

LUBRIFIANT ANTIGRIPPANT  
HAUTE TEMPÉRATURE  
ANTICORROSION  
ALUMINIUM



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'agent lubrifiant antigrippant à base d'aluminium

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide visqueux
. MASSE VOLUMIQUE	870 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ECLAIR	Supérieur à 55 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c, Classe A3
. ODEUR	Caractéristique de solvant
. COULEUR	Teinte aluminium
G A Z   P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Non miscible à l'eau.

. Ne contient pas de silicones

Lubrifiant antigrippant anticorrosion HT pour écrous, boulons, goujons, joints des engins moteurs, chaînes, convoyeurs, chaîne d'alimentation de fours, chaudières, machines thermiques, etc.

Hydrophobe, non soluble dans l'eau froide ou chaude.

Point de goutte élevé.

Plage d'utilisation : - 30°c. à +600°c.

Bonne adhésivité sur les supports verticaux ou horizontaux.

Fonctions antirouille et anticorrosion, protège les surfaces lubrifiées contre l'oxydation et la corrosion en atmosphère chimique ou saline.

Empêche le grippage, prolonge la longévité des matériels.

Limite l'apparition de la rouille.

Protège les filets, facilite le démontage ultérieur.

Confère une meilleure étanchéité aux surfaces irrégulières.

Permet le fluage du métal et le rattrapage de filets.

Trouve son utilisation dans l'industrie, la marine, les carrières, mines, la métallurgie, ateliers de maintenance, les transports, etc.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant emploi.

Utiliser verticalement **tête en haut**.

Vaporiser directement sur les pièces et ensembles mécaniques à traiter.

Eviter de pulvériser sur des pièces trop chaudes.

Une seule pulvérisation suffit, agit instantanément.



## RECOMMANDATIONS



### DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**